

# DQ-27 – QUES123

Date : 12 janvier 2007



---

## QUESTION

Pourquoi les méthaniers ne sont pas aussi inclus dans la catégorie des vraquiers/pétro-minéraliers qui ont une fréquence d'accidents nettement plus élevée et pourquoi cette figure (Annexe F-2, figure 3.14 : accidents maritimes par type de navire) ne fait pas état du taux d'accident par passage pour une meilleure compréhension ?

## RÉPONSE

La figure 3.14 de l'annexe F-2 (EIE, Tome 3, Volume 2) provient de données du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) pour l'ensemble des eaux canadiennes. Étant donné l'absence de terminaux méthaniers au Canada, il est normal qu'aucun accident impliquant de méthanier ne soit répertorié. De plus, les données provenant de l'ensemble des eaux canadiennes, il n'est pas possible de rapporter ces chiffres à un nombre de passages.